

Charles-Antoine **MESNAGER**

Fils de Nicolas-François et Marguerite LE PREVOST

ET LXXVIII 451 Le 16.01.1696 Obligation devant Hugues Bru et Jean-Baptiste Guyot

Furent présents Nicolas-François MESNAGER, écuyer, et dame Marguerite LE PREVOST son épouse séparée de biens, demeurant rue des Lyons, paroisse St Paul, lesquels confessent devoir solidairement à Jean DESCHAMPS, maître boulanger, demeurant rue de Reuilly, paroisse St Paul, la somme de 80 L 8 sols, pour pain qu'il leur a vendu. Ils ont été condamnés par sentence du Châtelet du 14.10 dernier.

Ils promettent payer solidairement dans un mois.